

Demande de renseignement sur l'agrement

Par audrey61, le 29/04/2008 à 11:28

bonjour,

âgée de 24 ans je suis française.

Je m assume financierement et je vis seule dans une maison que je loue. Je souhaiterais faire une kafala en algérie pour cela j ai besoin d obtenir l agrement francais. Je souhaiterai savoir s il existe une derogation pour obtenir cet agrément avant mes 28 ans car cela me tient énormement à coeur je voudrais aller au bout de ma demarche. vous remerciant par avance